

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:
AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:
USAGE RECOMMANDÉ:
RESTRICTIONS D'UTILISATION:
IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

CALCIUM CHLORIDE

Chlorure de calcium
Additif de ciment
Aucun connu

Di-Corp
8750-53 Ave
Edmonton, AB T6E 5G2
780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: 780-468-4064 (24 hr)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Toxicité aiguë - orale - Catégorie 4
Irritation cutanée - Catégorie 2
Lésions oculaires graves - Catégorie 2a

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION

MENTION DE DANGER:

Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Se laver soigneusement les mains, le visage et la peau exposée après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Éliminer le contenu / conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales.
La chaleur est générée lorsqu'elle est mélangée avec de l'eau ou des solutions acides aqueuses.

CONSEIL DE PRUDENCE:

AUTRES DANGERS:

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE
Chlorure de calcium

NUMÉRO DE CAS
10043-52-4

CONCENTRATION
94 – 97% (p/p)

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:	Si une irritation se produit, avant les pauses et à la fin du travail, laver avec du savon et de l'eau. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Rincer immédiatement à l'eau tiède doucement pendant 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation cesse. Obtenir des soins médicaux lorsque le rinçage est terminé.
INGESTION:	Ne pas faire vomir. Rincez la bouche avec de l'eau. Donner 1-2 verres d'eau à boire. En cas de vomissements spontanés, garder la tête en dessous des hanches pour s'assurer que les vomissements ne sont pas aspirés, puis rincer la bouche et réapprovisionner l'eau. Obtenir des soins médicaux. Ne jamais rien faire avaler à une victime inconsciente ou convulsive.
INHALATION:	Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Si les difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin. L'inhalation peut aggraver une maladie respiratoire existante.
SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:	L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation ou des brûlures, en particulier si la peau est humide ou si la matière est confinée à la peau. Le contact avec des solutions solides ou concentrées provoquera une irritation des yeux.
MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:	Le produit peut réagir avec de l'eau dans l'œil pour produire de la chaleur. Par conséquent, des premiers soins doivent être prodigués rapidement pour éviter d'éventuels dommages aux yeux.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:	Utiliser un support adapté au feu et à l'emballage environnants.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:	Aucun.
DANGERS SPÉCIFIQUES:	Aucun.
PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:	Le chlorure d'hydrogène est un produit de combustion dangereux à des températures supérieures à 1600 ° C.
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Passer l'aspirateur, si possible, pour éviter de générer de la poussière en suspension dans l'air. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans des contenants approuvés pour l'élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et très sec. le matériau est hygroscopique. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il ne sert pas. La chaleur développée pendant la dilution ou la dissolution est très élevée. Utilisez de l'eau fraîche pour diluer ou dissoudre. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être stockés et manipulés comme s'ils étaient pleins.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION:	Non-établi
CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS:	Maintenir des contrôles d'ingénierie et / ou une ventilation adéquats pour maintenir les ingrédients dangereux en dessous des limites ou directives légales.
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:	MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE Masque anti-poussière ou respirateur approuvé par NIOSH / MESA si les niveaux élevés de poussière sont attendus.
PROTECTION DE LA PEAU:	Gantelets en caoutchouc recommandés.
PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:	Lunettes de protection chimique recommandées.
AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:	Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Cristaux blancs
ODEUR:	Inodore
SEUIL OLFACTIF:	N'est pas applicable
pH:	8 – 9 (Solution à 34%)
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	772°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	N'est pas applicable
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable
TAUX D'ÉVAPORATION:	N'est pas applicable
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	N'est pas applicable
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	N'est pas applicable
TENSION DE VAPEUR:	N'est pas applicable
DENSITÉ DE VAPEUR:	N'est pas applicable
DENSITÉ RELATIVE:	2.16
SOLUBILITÉ:	Soluble dans l'eau (42.5g / 100mL): Très soluble dans les acides.
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRÉTURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRÉTURE DE DECOMPOSITION:	N'est pas applicable
VISCOSITÉ:	N'est pas applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucun connu.
CONDITIONS À ÉVITER:	Exposition à l'air humide ou à l'eau additionnée d'eau chaude, matières incompatibles. La chaleur est générée lorsqu'elle est mélangée avec de l'eau. Des éclaboussures ou des ébullitions peuvent se produire.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Peut réagir violemment avec la chaux traitée pour produire de la chaleur. Corrosif pour certains métaux. Corrosif lorsqu'il est mouillé. L'hydrogène inflammable peut être généré par contact avec des métaux tels que le zinc ou le sodium. Éviter le contact avec l'acide sulfurique.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Hydrogène.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	DL50 Oral = 500 - 1000 mg/kg (rat) DL50 Dermique > 5000 mg/kg (lapin) CL50 Inhalation > 160 mg/m ³ /4hr (rat)
CONTACT AVEC LE PEAU:	Des expositions uniques et courtes ne devraient provoquer aucune légère irritation. Un contact prolongé ou répété avec la poussière peut irriter la peau ou provoquer des brûlures, en particulier si la peau est humide ou si la matière est confinée à la peau.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Un liquide solide et concentré provoquera une irritation modérée à sévère des yeux avec des lésions cornéennes qui peuvent être lentes à guérir. Lors de la dissolution, la chaleur produite peut provoquer des effets plus intenses ainsi que des brûlures thermiques.
INGESTION:	La toxicité orale est considérée comme faible. L'ingestion de solides peut provoquer une irritation ou une ulcération gastro-intestinale.
INHALATION:	Peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.
CARCINOGENICITÉ:	Non considéré comme cancérigène (NTP, CIRC ou OSHA).
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNICITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Pas d'information disponible.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	CL50 = 10650 mg / L / 96 h (crapet arlequin). CE50 = 2400 mg / L / 48 heures (puce d'eau).
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Non applicable aux substances inorganiques. Ne devrait pas persister car il est facilement soluble dans l'eau.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Ne devrait pas se bioaccumuler.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Dissocie facilement dans les ions et se déplace facilement à travers le sol.
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Aucun effet environnemental négatif n'est attendu.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Peut être éliminé en tant que solide inerte dans une décharge contrôlée à certains endroits: Vérifier auprès de l'opérateur local. Des emballages vides doivent être pris pour le recyclage local, la récupération ou l'élimination des déchets: Vérifiez auprès de l'opérateur de déchets local.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMERO ONU:	Non réglementé
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

N'est pas applicable

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:

Listé.

CLASS DE SIMDUT 1988:

D2B

TSCA:

Listé.

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION:

4 mars 2025

REMPLECE :

8 février 2022

AVIS:

Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.